

VENDREDI 10 OCTOBRE 2014

= MATIN =

De la légitimation de la puissance à la garantie des droits

*sous la présidence de Pascale **Gonod**, professeur de droit public à l'Université Panthéon
Sorbonne – Paris 1*

Membre de l'Institut Universitaire de France.

9h15 : La modernité juridique ou l'histoire d'une objective complicité entre puissance étatique et garantie des droits, par Alexandre **Viala**, Professeur de droit public à l'Université Montpellier 1.

9h40 : La protection juridictionnelle des droits *face* à la légitimation de la puissance étatique par Grégoire **Bigot**, Professeur d'histoire du droit à l'Université de Nantes, membre de l'Institut Universitaire de France.

10h05 : La puissance et la représentation, l'Etat et le citoyen : quel fondement à l'autorité de la norme constitutionnelle et de la jurisprudence du juge constitutionnel par Xavier **Magnon**, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 -Capitole.

10h30 - Débats & Pause

11h : Légitimation et efficience de la garantie des droits par le juge constitutionnel : une protection des droits contre l'intérêt général contrariée ? par Pierre **Egée**, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1-Capitole.

11h 25 : Légitimation et efficience de la garantie des droits constitutionnels par le juge judiciaire : une protection des droits contre l'intérêt général esquivée ? par François **Chénédé**, Professeur de droit privé à l'Université de Lyon 3.

11h50 : Légitimation et efficience de la garantie des droits constitutionnels par le juge administratif : une protection des droits contre l'intérêt général biaisée ? par Jean-Gabriel **Sorbara**, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1-Capitole.

12h15 – Débats

12h 45 – Déjeuner

= APRES MIDI =

14h30 : *Rapport de synthèse* par Michel **Troper**, Professeur émérite de droit public à l'Université Paris-Ouest La Défense

15h30 – Clôture des travaux

COLLOQUE

Le régime représentatif

à l'épreuve

de la justice constitutionnelle

9 et 10 octobre 2014 à l'Université Toulouse 1 Capitole

Amphithéâtre MB I (Manufacture des tabacs)



Direction scientifique : Stéphane Mouton,
Professeur de droit public (IMH)

Plan du site



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Inscription obligatoire

Contact: Emilie.delnott@ut-capitole.fr
tel: 05-61-63-38-95

Tarifs: 96 euros TTC
frais de restauration : 22 euros TTC



JEUDI 9 OCTOBRE 2014

= MATIN =

8h30 : Allocutions d'ouverture

Bruno **Sire**, Président de l'Université Toulouse 1 -Capitole.

Hugues **Kenfack**, Doyen de la Faculté de droit de Toulouse.

Isabelle **Poirot-Mazères** et Xavier **Bioy**, Professeurs de droit public à l'Université Toulouse 1 -Capitole, co-directeurs de l'Institut Maurice Hauriou.

Xavier **Magnon**, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 -Capitole, directeur de l'axe « Droits et justices ».

9h00 : Présentation de la problématique du colloque par Stéphane **Mouton**, Professeur de droit public à Université Toulouse 1 -Capitole.

De la confusion à la distinction des gouvernants et des gouvernés dans la représentation

*Sous la présidence de François **Saint-Bonnet**, Professeur d'histoire du droit à l'Université Panthéon Assas, Paris 2.*

9h30 : Les droits du peuple, les juges et la Constitution : perspective théorique et comparée par Olivier **Jouanjan**, Professeur de droit public à l'Université de Panthéon Assas, Paris 2.

10h10 : L'impact de la justice constitutionnelle sur la notion de « gouvernement représentatif » : perspective constitutionnelle et théorique par Eric **Desmons**, Professeur de droit public à l'Université de Paris 13 – Villetaneuse.

10h35 : Plaidoyer pour un gouvernement des juges par Wanda **Mastor**, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 -Capitole.

11h00 – Débats & Pause

11h30 : La représentation démocratique face au procès constitutionnel par Pierre **Brunet**, Professeur de droit public à l'Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, membre de l'Institut Universitaire de France.

11h55 : L'émergence d'une nouvelle citoyenneté constitutionnelle dans le procès constitutionnel ? par Jean-Pierre **Dubois**, Professeur de droit public à l'Université Paris Sud.

12h20 : Les transformations de l'expression de la volonté générale générées par le procès constitutionnel : une nouvelle lecture de l'article 6 de la Déclaration de 1789 ? par Jean-Marie **Denquin**, Professeur de droit public à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

12h 45 – Débats & Déjeuner

= APRES MIDI =

De la balance des pouvoirs à la suprématie de la Constitution

*Sous la présidence de Jacky **Hummel**, professeur de droit public à l'Université de Rennes 1*

14h30 : La résurgence de la distinction entre pouvoir constituant et pouvoirs constitués en France : condition de la suprématie de la Constitution par Carlos-Miguel **Pimentel**, Professeur de droit public à l'Université Versailles St Quentin en Yvelines.

14h55 : Que signifie « vraiment » la suprématie de la Constitution aujourd'hui ? par Denys **de Béchillon**, Professeur de droit public à l'Université de Pau et des pays de l'Adour.

15h20 : L'émergence d'une troisième fonction constitutionnelle : la faculté d'empêcher juridictionnelle par Xavier **Bioy**, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1 -Capitole.

15 H45 - Débats & Pause

16h15 : Existe-t-il deux gardiens de la Constitution ? Les fonctions d'arbitre du président de la République et du juge constitutionnel, par Julie **Benetti**, Professeur de droit public à l'Université de Reims.

16h40 : Les transformations de la *fusion* des organes parlementaires et gouvernementaux sous l'autorité du juge constitutionnel : la faculté de statuer réglée par le juge par Arnel **Le Divellec**, Professeur de droit public à l'Université Panthéon Assas – Paris 2.

17h05 : La justice constitutionnelle est-elle un nouveau canal de participation, d'opposition, et/ou de contrôle du peuple au pouvoir ? par Ariane **Vidal-Naquet**, Professeur de droit public à l'Université Aix-Marseille 3.

17h30 – Débats

18h30 : Cocktail Mairie de Toulouse

20h30 - Dîner de Gala sur invitation